

Développement animal et végétal

 **ECTS**
6 crédits

 **Composante**
UFR Sciences
du Vivant

 **Volume horaire**
58h

En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Méthode d'enseignement:** En présence
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- › **Effectif:** 48

Présentation

DESCRIPTION

Séance d'exposés commune sur des thèmes de développement:

TD : 1 enseignant BA + 1 enseignant BV

Développement chez les animaux

CM : Le développement embryonnaire chez les animaux

-Gamétogenèse et fécondation

-Généralités sur le développement embryonnaire chez les animaux

-Deux exemples de construction du plan d'organisation d'un organisme: développement embryonnaire d'un vertébré et d'un insecte (description et méthodologie)

TD : la neurulation chez les amphibiens: un exemple d'organogenèse

TP1 : la gastrulation chez les amphibiens (3h)

TP2 : histologie animale (3h)

TP3 : le développement embryonnaire chez la drosophile (4h)

Développement chez les Angiospermes

CM : Le développement embryonnaire et post-embryonnaire chez les végétaux

- Rappels sur l'architecture et le cycle de développement des plantes à fleurs

- Gamètes et fécondation (rappels)

- Généralités sur le développement embryonnaire chez les végétaux

- Développement post-embryonnaire des angiospermes : l'exemple de la tige feuillée

- Rôles des hormones végétales dans le développement

3 séances de cours -TD : Construction de l'appareil racinaire

-TD1 : Généralités sur le développement racinaire et ses régulations

-TD2 : Le méristème apical racinaire : centre d'organisation de la racine

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

-**TD3** : Les racines latérales et les poils absorbants : deux exemples d'organogenèse et de différenciation cellulaire

-**TP1** : les hormones végétales : quelques exemples (3h)

-**TP2** : Les méristèmes de la tige (3h)

-**TP3** : Les graines et la germination (3h)

OBJECTIFS

Cet enseignement présente les bases du développement des organismes animaux et végétaux, de façon à en faire ressortir les principales étapes, les processus communs et les spécificités.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Développement animal et végétal	Cours Magistral	28h
Développement animal et végétal	Travaux Dirigés	11h
Développement animal et végétal	Travaux Pratiques	19h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

* **Session 1:**

CC-TD 15% + CC-TP 25% + ET 60%

* **Session 2:**

CC-TD 15% + CC-TP 25% + ET 60%

si ABI en CC-TP ou en CC-TD en Session1 alors 100% ET en session 2

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation